

Communauté de communes du Val d'Armanche: nouvelle donne.

Suite à une décision du Conseil Constitutionnel, de nombreuses intercommunalités sont obligées de modifier la composition de leur assemblée. L'intercommunalité de notre secteur est concernée.

En effet, en 2013 et sur la base d'un accord local entre les 16 communes membres de la CCVA, le conseil communautaire en application de la loi avait fixé le nombre et la répartition des sièges de son assemblée. Néanmoins, cet accord local en ne s'appuyant pas sur une base essentiellement démographique a été invalidé par le Conseil Constitutionnel. Ce dispositif méconnaissant le principe d'égalité devant le suffrage, était contraire à la Constitution.

Le Préfet de l'Aube a donc arrêté une nouvelle composition du conseil communautaire en appliquant les règles de calcul légales fixées par le tableau de l'article L.5211-6-1 du CGCT. La représentation sera de 28 membres au lieu des 35 précédents.

Par conséquent: 10 communes de moins de 1.000 habitants disposeront dorénavant d'un conseiller communautaire en moins. La commune d'Auxon bénéficiera d'un conseiller communautaire supplémentaire (soit 5). Chamoy, Coursan-en-Othe, les Croûtes conservent leur représentation actuelle. Ervy-le-Châtel se voit pour sa part attribuer 2 sièges supplémentaires parmi les 4 représentants déjà en place. Ainsi dans sa séance du 16 octobre, le conseil municipal a procédé à l'élection de Mme Christine VAILLANT et M. Jacky VIOIX.

Agenda

Novembre :

Du 18/11 au 4/12 : l'Exposition itinérante UNESCO 2013 « Être né quelque part ... » Halle

29/11 : Lancement des Illuminations de Noël - Halle - 19h30.

Décembre :

6/12 : Remise des colis de Noël par l'équipe municipale et le CCAS aux Résidents de la maison de retraite.

12/12 : Réunion publique - Salle des Fêtes - 20h.
Le Conseil municipal invite les Ervytains à les rencontrer.

20/12 : Remise des colis de Noël aux Aînés de la Commune.

Janvier :

11/01 : Cérémonie des Vœux - Salle des fêtes / 18h30

Fêtes et Manifestations

28/11 : Bourse aux jouets et articles de puériculture- salle des fêtes
8h45-12h / 14h-18h.

29/11 : Bourse aux jouets et articles de puériculture- salle des fêtes
8h45-12h.

30/11 : Brocante de l'Avent organisée par l'Office de Tourisme du Val d'Armanche - halle.

30/11 : Loto organisé par Génération Mouvement - salle des fêtes

5-12 : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France, de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc - 11h30.

29/12 : Concert de l'Orchestre Auboïse des Jeunes dirigé par Gilles Millière - salle des fêtes - 20h30.

Etat Civil

Bonjour les Bébés...

4 juillet : Lina BELGHARI - 28 juillet : Guilhem VIDART - 29 août : Théo GILBERT
... Bienvenus chez nous

Ils se sont dit oui ...

13 septembre : Jonathan CUYERS et Sabrina THIEFFENAT
... Félicitations aux mariés

Ils nous ont quittés

3 juin : Micheline LAMBOTTE veuve ROUSSEL - 8 juin : Gabrielle REY veuve COUILLARD
23 juillet : Marcel BROUILLARD - 28 juillet : Gaëtane CHAUVIERE épouse BOURIETTE
14 août : Gisèle AUBERT épouse SAUTEREAU - 29 octobre : Jean-Michel DEFRANCE

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles

Mairie : 03.25.70.50.36

Ouverture au public le :

Lundi, Mercredi et Vendredi de 09h00 à 12h00

Mardi et Jeudi de 09h00 à 12h00 - 13h30 à 16h00

Samedi de 9h à 11h

P'tit tour de Halle. Bulletin municipal d'Ervy-le-Châtel
Directeur de publication : Roger Bataille, Maire.

Equipe de Rédaction : Commission « Communication Municipale » .

Imprimé et distribué par nos soins .

Ne Pas Jeter sur la Voie Publique

P'tit tour de Halle novembre 2014

Lettre d'information municipale aux Ervytains - n°2

Ervy-le-Châtel : Récompenses à l'appui ...

Depuis quelques mois déjà, de nouveaux panneaux de signalisation ont été installés aux entrées de notre commune. En juillet dernier, Ervy-le-Châtel a été officiellement désignée « Petite Cité de Caractère ». Première commune auboïse à acquérir la marque, sixième de Champagne-Ardenne, Ervy peut s'enorgueillir de rejoindre ainsi au niveau national, la centaine de communes du réseau national.

Lui décerner ce titre, c'est reconnaître tout le travail et la dynamique engagés ces dernières années : la requalification du centre ville, la préservation, la valorisation et l'animation de notre patrimoine.



Mise à l'honneur cet été dans les médias locaux, régionaux, mais aussi lors de la foire de Châlons-en-Champagne, notre commune peut dorénavant compter sur le soutien du Comité Régional du Tourisme (CRT) pour faire la promotion de notre territoire.

Le 4 octobre dernier, en présence de la Présidente du CRT Champagne-Ardenne, Ervy-le-Châtel, a obtenu, parmi les 12 communes régionales récompensées, sa première fleur.



Cette reconnaissance, fruit d'un étroit partenariat entre la commission « cadre de vie » et le personnel communal, nous permet d'entrer dans le « club » des villes et villages fleuris très agréables à traverser. Nous les remercions à nouveau pour leur collaboration.

Nouvel atout d'attractivité pour notre bourg, nos artisans et commerçants, nos hébergeurs touristiques, ces reconnaissances ne peuvent être une fin en soi. Il s'agit pour Ervy et les Ervytains d'une nouvelle responsabilité, qu'il va falloir faire vivre et partager. Ensemble portons haut les couleurs d'Ervy-le-Châtel !!!

Chères Ervytaines,
Chers Ervytains,

C'est une grande satisfaction pour tous : notre commune est reconnue pour sa richesse historique et patrimoniale, récompensée pour ses travaux d'embellissement du cadre de vie, encouragée pour continuer ses projets.

L'obtention des labels « village fleuri » et « Petite Cité de Caractère », le soutien financier du Conseil Général, du Conseil Régional, de l'Etat et de l'Europe, les partenariats avec les Directions départementale et régionale de l'Architecture et de la Culture, avec les Archives départementales, avec les Comités départemental et régional du Tourisme, avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aube en sont le témoignage.

Les principaux projets à venir : la Maison du Vitrail, la poursuite de la requalification du centre-bourg, l'aménagement du Coteau des remparts, l'achèvement de la restauration de l'Eglise, porteront plus haut encore Ervy-le-Châtel.

Au moment où s'engagent de profondes modifications territoriales, nous devons nous engager tous ensemble, sans réserve, avec détermination et dynamisme pour donner un avenir ambitieux à notre commune.



Roger BATAILLE
Maire d'Ervy-le-Châtel

Ervy-le-Châtel, Chamblin, Monthierault,

Mesnil-Saint-Georges, Les Chaillots

Petit tour d'horizon des travaux réalisés

Pour l'amélioration de votre qualité de vie, une équipe active et efficace continue de préparer l'avenir



Rénovation et réfection des voiries et réfection d'un court de tennis

A l'issue des travaux de voirie réalisés cet été, une seconde tranche de réfection de voirie est prévue à l'automne (Impasse des Malassis -Côté de la Montée Rouge, places de la Montée et des petits fossés.) de même qu'une réfection des trottoirs (avenue de la gare - côté pair, rue pasteur-côté pair) ...

Installation des plaques de rues et ruelles

A l'issue de l'inventaire patrimonial des rues et ruelles de la commune, réalisé par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine, toutes les rues et ruelles se sont vue attribuer un nom. Les premières plaques de rues et ruelles ont été installées par les services municipaux.

Dans les prochaines semaines les dernières plaques seront posées notamment dans le secteur de la rue Victor Hugo.

Aire de jeux dans le parc de la Mairie

C'est en présence des enfants accompagnés de leurs parents, qu'un nouvel espace de jeux a été inauguré le 11 octobre dernier dans le parc de la mairie.

Composé d'une « maison-toboggan », d'une « tortue-balançoire » et d'une « voiture-ressort », l'aménagement de l'aire de jeux sera prochainement complétée par des plantations d'arbustes à fleur, d'un engazonnement mais aussi l'installation de mobilier urbain.

Grâce au travail de la commission cadre de vie, le parc de la mairie propose dorénavant aux ervytais un nouvel espace de rencontre et de convivialité.



Appel au Civisme

Les travaux entrepris par la municipalité contribuent fortement à l'amélioration de notre quotidien, mais la qualité de vie c'est aussi l'effort de chacun. Au vu des débordements nombreux et réguliers, la municipalité appelle chaque citoyen à faire preuve de civisme.

Les déjections animales, les mégots de cigarettes, les débris de verres, le stationnement sauvage, les feuilles mortes sur les trottoirs, la vitesse inconsidérée, les poubelles non rangées, constituent une nuisance pour tous, mettant à mal la qualité de vie dans notre commune.

Soyons respectueux de notre environnement, de la sécurité de nos enfants et de nos aînés, du partage de l'espace public. C'est parce que chacun de nous respectera ces règles, que demain la vie dans notre cité sera encore plus agréable. **Alors, pensons aux autres, un petit effort ...**

Nouvelle rentrée scolaire, nouveaux rythmes ...

Rappelons que la réforme des rythmes scolaires a pour vocation de mieux répartir les heures de classes sur la semaine et de programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus optimale.

C'est dans une ambiance bon enfant que le 2 septembre, les écoliers du regroupement pédagogique d'Ervy-le-Châtel ont repris les bancs de l'école.

Les 187 élèves des écoles maternelles et élémentaires travailleront désormais 180 jours, au lieu de 144 jours, avec une alternance de 7 semaines de classe et 2 semaines de congés, ainsi qu'une demi-journée supplémentaire de cours.

Le mercredi matin a été choisi par l'Académie de Reims comme demi-journée supplémentaire pour alléger le temps dispensé

Quelques chiffres pour la rentrée 2014 :

- 66 élèves en école maternelle
- 121 élèves en école élémentaire

... Assainissement rue Saint Pierre

Les études pour les travaux d'assainissement reliant la rue St-Pierre à la station d'épuration passant par le chemin des petits fossés sont en cours de finalisation. Un premier rendez-vous a eu lieu sur le site avec le SDEA. Cette opération permettra de supprimer le poste de relevage situé près de l'église. En ce qui concerne la station d'épuration, les bassins d'évapo-transpiration et leurs plantations sont terminées

Prochainement

Aménagement du Coteau des Remparts

En s'inscrivant pleinement dans l'objectif de développement de l'attractivité touristique de la commune (restauration du patrimoine, requalification du centre bourg, réalisation de la maison du Vitrail, accompagnement des animations culturelles et festives) et en complément des circuits de visite existants - par le réaménagement du chemin des petits fossés et le prolongement de la ruelle des remparts - le projet de valorisation du coteau consiste à restaurer les jardins potagers et les vergers encore visibles aujourd'hui.

La vocation touristique donnée au projet, sera complétée par son rôle éducatif et pédagogique en accueillant les

enfants des écoles au sein d'un jardin médiéval leur permettant ainsi la découverte de différentes espèces végétales : plantes médicinales et potagères, fleurs et arbres fruitiers de variétés anciennes.

Cette opération fera l'objet d'un financement à 80% grâce au soutien financier du Gal Othe-Armance et du Pays d'Armance.



... Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP).

La municipalité a, à sa charge, l'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires (soit 3 heures/semaine). Elles sont organisées à la fin du temps scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 16h30, dans les locaux des écoles et pris en charge par un encadrement adapté (3 ATSEM et une intervenante extérieure). Les 80 élèves participant au NAP se voient proposer des activités éducatives ludiques autour de la lecture, des jeux de société, de l'image, de la musique, de la découverte du monde,

... Rénovation école élémentaire et restaurant scolaire

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des 95 enfants accueillis régulièrement à la cantine, le cahier des charges pour la consultation des entreprises est établie. La commission chargée d'élaborer le projet, s'est rendue sur le site, le 10 octobre pour établir précisément l'ensemble des besoins et des travaux à mettre en œuvre.

Focus

Maison du Vitrail

Dans quelques mois, la maison du Vitrail ouvrira ses portes au public.

Les travaux de réhabilitation du bâtiment, commencés au mois de mars, sont en cours d'achèvement. La confortation des murs, des planchers et de la charpente, la réhabilitation de la toiture, des menuiseries extérieures, du ravalement des façades, des installations électriques, de chauffage et de plomberie, la création d'un ascenseur pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite étant achevées, les revêtements de sol et les peintures termineront cette première partie de l'opération dans les prochaines semaines.

Elle sera suivie par la réalisation du mobilier, de la scénographie et de la signalétique nécessaires à l'aménagement des espaces ludo-pédagogiques destinés aux enfants, des salles d'exposition et audio-visuelles.

Dans le même temps, le partenariat avec la Cité du Vitrail de Troyes et les moyens de promotion et de communication, les modalités de fonctionnement se mettent en place pour faire de la maison du Vitrail un équipement attractif et valorisant pour Ervy-le-Châtel et le Val d'Armance.



A l'étude ...

... Eclairage public rue Pithou

Une étude financière et technique a été réalisée par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube (SDEA). Compte tenu de l'importance des travaux à réaliser depuis le carrefour de la rue Ledru-Rollin jusqu'au pont du Chemin de Fer (Route de Courtaoult), il a été décidé conjointement avec le SDEA de programmer l'ensemble des travaux au 1^{er} semestre 2015 pour permettre l'établissement des dossiers et le meilleur financement de cette importante opération d'investissement (enfouissement des réseaux et renforcement des luminaires)